

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Thibault	Numéro de permis 2015893	Date d'inspection Le 14 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie chez Julie		Numéro de téléphone (506) 284-0238	
Adresse 7692 17 Route Kedgwick NB E8B 1W5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux			
- Je me suis déplacé pour faire une inspection de surveillance, mais personne n'était au domicile familial. - Aucun ratio n'a fut prise.			

original signé par
Mona Martin

14 mars 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date